

# E-Liquide Fruizee NO FRESH Crazy Mango 18 mg/ml de nicotine

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 02/10/2017 Version: 1.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges  
 Nom du produit : E-Liquide Fruizee NO FRESH Crazy Mango 18 mg/ml de nicotine  
 Code du produit : FRZ106181

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public  
 Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs  
 Utilisation de la substance/mélange : Liquide pour cigarette électronique

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PHARM-LUX - ELIQUID FRANCE  
 16Bis Rue du Champ Pinson  
 17137 NIEUL SUR MER - FRANCE  
 T +33 546 55 02 12  
[contact@pharm-lux.com](mailto:contact@pharm-lux.com) - [www.eliquid-france.com](http://www.eliquid-france.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays   | Organisme/Société   | Adresse  | Numéro d'urgence  | Commentaire |
|--------|---|--|-------------------|-------------|
| France | Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy<br>Hôpital Central | 29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny<br>54035 Nancy Cedex | +33 3 83 22 50 50 |             |
| France | ORFILA  |  | +33 1 45 42 59 59 |             |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie cutanée), H311  
 Catégorie 3

Texte intégral des mentions H : voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Toxique par contact cutané. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS06

Mention d'avertissement (CLP) : Danger  
 Composants dangereux : nicotine  
 Mentions de danger (CLP) : H311 - Toxique par contact cutané  
 Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau  
 P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette)  
 P361+P364 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 P405 - Garder sous clef

# E-Liquide Fruizee NO FRESH Crazy Mango 18 mg/ml de nicotine

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

| Nom      | Identificateur de produit  | %   | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]                           |
|----------|--|-----|---|
| nicotine | (n° CAS) 54-11-5<br>(Numéro CE) 200-193-3<br>(Numéro index) 614-001-00-4 | 1,8 | Acute Tox. 1 (Dermal), H310<br>Acute Tox. 3 (Oral), H301<br>Aquatic Chronic 2, H411 |

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|   |  |
|---|--|
| Premiers soins général                    | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.  |
| Premiers soins après inhalation           | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.                             |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  |
| Premiers soins après ingestion            | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.  |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|  |   |
|--|---|
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Nocif par contact cutané.               |
| Symptômes/lésions après contact oculaire     | : Peut provoquer une irritation des yeux. |
| Symptômes/lésions après ingestion            | : Peut être nocif en cas d'ingestion.     |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|   |                        |
|---|------------------------|
| Danger d'incendie                                     | : Liquide combustible. |
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Dioxyde de carbone.  |

### 5.3. Conseils aux pompiers

|   |  |
|---|--|
| Mesures de précaution contre l'incendie | : Non inflammable. Produits combustibles.  |
| Protection en cas d'incendie            | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. |

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

# E-Liquide Fruizee NO FRESH Crazy Mango 18 mg/ml de nicotine

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.  
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuel.  
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Lieu de stockage : Protéger de la chaleur.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Protection des mains:

Gants de protection. Gants en caoutchouc nitrile

#### Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié



#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Apparence : clair.  
Couleur : Variable selon l'arôme.  
Odeur : Caractéristiques du produit.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Non applicable  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

# E-Liquide Fruizee NO FRESH Crazy Mango 18 mg/ml de nicotine

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

|                                    |                                 |
|------------------------------------|---------------------------------|
| Point d'éclair                     | : Aucune donnée disponible      |
| Température d'auto-inflammation    | : Aucune donnée disponible      |
| Température de décomposition       | : Aucune donnée disponible      |
| Inflammabilité (solide, gaz)       | : Non applicable                |
| Pression de vapeur                 | : Aucune donnée disponible      |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible      |
| Densité relative                   | : Aucune donnée disponible      |
| Solubilité                         | : Produit insoluble dans l'eau. |
| Log Pow                            | : Aucune donnée disponible      |
| Viscosité, cinématique             | : Aucune donnée disponible      |
| Viscosité, dynamique               | : Aucune donnée disponible      |
| Propriétés explosives              | : Aucune donnée disponible      |
| Propriétés comburantes             | : Aucune donnée disponible      |
| Limites d'explosivité              | : Aucune donnée disponible      |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter le contact avec les surfaces chaudes.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Cutané: Toxique par contact cutané.

|                        |                                 |
|------------------------|---------------------------------|
| ATE CLP (voie cutanée) | 277,778 mg/kg de poids corporel |
|------------------------|---------------------------------|

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# E-Liquide Fruizee NO FRESH Crazy Mango 18 mg/ml de nicotine

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IATA / IMDG

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 3144

N° ONU (IMDG) : 3144

N° ONU (IATA) : 3144

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. (nicotine)

Désignation officielle de transport (IMDG) : COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. (nicotine)

Désignation officielle de transport (IATA) : Nicotine compound, liquid, n.o.s. (nicotine (ISO), 3-(N-methyl-2-pyrrolidiny)pyridine)

Description document de transport (ADR) : UN 3144 COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. (nicotine), 6.1, III, (E)

Description document de transport (IMDG) : UN 3144 COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. (nicotine), 6.1, III

Description document de transport (IATA) : UN 3144 Nicotine compound, liquid, n.o.s. (nicotine (ISO), 3-(N-methyl-2-pyrrolidiny)pyridine), 6.1, III

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 6.1

Étiquettes de danger (ADR) : 6.1



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 6.1

Étiquettes de danger (IMDG) : 6.1



#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 6.1

Étiquettes de danger (IATA) : 6.1

# E-Liquide Fruizee NO FRESH Crazy Mango 18 mg/ml de nicotine

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830



### 14.4. Groupe d'emballage

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Groupe d'emballage (ADR)  | : III |
| Groupe d'emballage (IMDG) | : III |
| Groupe d'emballage (IATA) | : III |

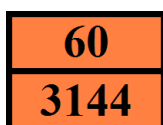
### 14.5. Dangers pour l'environnement

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Dangereux pour l'environnement | : Non  |
| Polluant marin                 | : Non  |
| Autres informations            | : Pas d'informations supplémentaires disponibles |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

|   |                           |
|---|---------------------------|
| Code de classification (ADR)  | : T1                      |
| Dispositions spéciales (ADR)  | : 43, 274                 |
| Quantités limitées (ADR)  | : 5I                      |
| Quantités exceptées (ADR)   | : E1                      |
| Instructions d'emballage (ADR)  | : P001, IBC03, LP01, R001 |
| Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)                  | : MP19                    |
| Code-citerne (ADR)  | : L4BH                    |
| Dispositions spéciales pour citernes (ADR)  | : TU15, TE19              |
| Véhicule pour le transport en citerne   | : AT                      |
| Catégorie de transport (ADR)  | : 2                       |
| Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR)                                   | : V12                     |
| Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) | : CV13, CV28              |
| Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)                            | : S9                      |
| Danger n° (code Kemler)   | : 60                      |
| Panneaux oranges  | :                         |



|  |     |
|--|-----|
| Code de restriction concernant les tunnels (ADR) | : E |
|--|-----|

#### - Transport maritime

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Dispositions spéciales (IMDG)        | : 43, 223, 274 |
| Quantités limitées (IMDG)            | : 5 L          |
| Quantités exceptées (IMDG)           | : E1           |
| Instructions d'emballage (IMDG)      | : P001, LP01   |
| Instructions d'emballages GRV (IMDG) | : IBC03        |
| N° FS (Feu)                          | : F-A          |
| N° FS (Déversement)                  | : S-A          |
| Catégorie de chargement (IMDG)       | : B            |
| Arrimage et manutention (Code IMDG)  | : SW2          |

#### - Transport aérien

|   |        |
|---|--------|
| Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) | : E1   |
| Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)  | : Y642 |

# E-Liquide Fruizee NO FRESH Crazy Mango 18 mg/ml de nicotine

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

|   |            |
|---|------------|
| Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) | : 2L       |
| Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)                  | : 655      |
| Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)                  | : 60L      |
| Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)                     | : 663      |
| Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)                          | : 220L     |
| Dispositions spéciales (IATA)   | : A3, A4A8 |
| Code ERG (IATA)   | : 6L       |

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Acute Tox. 1 (Dermal) | Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 1                                    |
| Acute Tox. 3 (Oral)   | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3                                      |
| Aquatic Chronic 2     | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2                |
| H301                  | Toxique en cas d'ingestion  |
| H310                  | Mortel par contact cutané   |
| H311                  | Toxique par contact cutané  |
| H411                  | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*